

Journal du Centre
de Services Sociaux
Richelieu

Vol 1, no 5 Juin 1976



Supplément: Le Courrier du Sud, Le Courrier de St-Hyacinthe, Le Courrier Rivière, Le Canada Français, La Nouvelle Revue, Le Soleil du St-Laurent

Il y a un C.S.S. près de chez vous...

*C'est le Centre de
Services
Sociaux
Richelieu*



Introduction

Les trois dernières années ont permis au C.S.S. Richelieu de jeter les bases d'un établissement bien structuré en mesure de répondre, dans le cadre de son mandat, aux besoins actuels et futurs de la population de la région Sud de Montréal.

Depuis sa création, le C.S.S. Richelieu a cherché à assurer son développement dans un esprit de collaboration avec les autres établissements du réseau et le Ministère des Affaires sociales, en ayant comme souci premier la nécessité, pour la population, de bien situer le C.S.S. comme un organisme régional offrant des services spécialisés de consultation psycho-sociale et de développement et de gestion de ressources sociales spécialisées.

Cette préoccupation du C.S.S. Richelieu ressort à la lumière des principaux dossiers auxquels le conseil a été appelé à travailler au cours de l'année 1975-76.

Dossier C.S.S. — C.L.S.C.

Le directeur général vous rappelait l'an dernier lors de notre assemblée annuelle l'importance que le C.S.S. Richelieu accordait à la création des C.L.S.C. sur le territoire que nous desservons. Il indiquait également la collaboration que nous entendions entretenir avec ces établissements et les efforts que nous comptons faire pour clarifier les rôles et établir des modes de collaboration dans la livraison des services sociaux.

Le C.S.S. Richelieu s'est penché sur cette question de façon particulière cette année pour en arriver à une position claire sur le sujet. Cette position est contenue dans un document sur les fonctions C.S.S. — C.L.S.C. Ce document propose un partage des responsabilités entre le C.S.S. et les C.L.S.C. dans le cadre des objectifs de la loi sur les services de santé et les services sociaux et des fonctions de ces établissements respectifs.

Dans un deuxième temps nous proposons un mode de fonctionnement entre le C.S.S. et le C.L.S.C. qui pourrait fort bien servir d'ébauche à un modèle de contrat de service entre les deux catégories d'établissement.

Ce document, entériné par le conseil d'administration, a été étudié à l'Association des Centres de Services Sociaux où les relations C.S.S. — C.L.S.C. font l'objet de discussions au niveau provincial. Nous sommes heureux de souligner que l'Association des Centres de Services Sociaux a adopté une position que respecte sensiblement le contenu de notre document et que les discussions qui sont en cours avec la Fédération des C.L.S.C. permettent d'espérer un règlement prochain de cette question.

Ce dossier illustre bien l'esprit de collaboration qui anime le C.S.S. Richelieu dans la recherche de solutions pour une meilleure dispensation des services sociaux dans la région.

Budget de développement

Le C.S.S. Richelieu doit comme tous les autres C.S.S. du Québec assurer son développement pour les années à venir dans l'optique d'un meilleur service à la population du territoire. De plus le C.S.S. Richelieu a un certain rattrapage

Un défi stimulant: «Vivre la réforme des services sociaux et de santé.»

Le président du C.A.



population, l'accessibilité aux services, leur continuité ainsi que leur complémentarité, nous avons tout intérêt à nous réunir et à faire ensemble cette clarification de nos fonctions dans le respect de nos missions propres. Cette clarification des fonctions permettra à la population de bien identifier le rôle de chaque établissement, ce qui n'est pas la moindre de nos responsabilités.

Il me semble également opportun de souligner la nécessité d'un respect plus grand de l'autonomie et des compétences des établissements du réseau. Par leur vocation, les C.S.S. comme les autres établissements se doivent d'assurer leur présence dans leur milieu et c'est en contrôlant leur propre développement qu'ils seront le plus en mesure d'assurer une présence de qualité dans la population. Le C.S.S. Richelieu est conscient des contraintes dans le développement de ses services, c'est pourquoi il insiste sur l'esprit de collaboration qui doit exister afin de favoriser le développement harmonieux du réseau des Affaires sociales.

Conclusion

Ces grands thèmes qui ont été au centre de nos discussions au cours de la dernière année, nous ont fait vite réaliser que, si hier nous avons franchi avec succès la phase de structuration de notre établissement, nous entrons aujourd'hui dans une étape encore plus stimulante, celle de vivre concrètement la réforme des services de santé et des services sociaux et les défis qu'elle nous force à relever.

C'est un peu ce qu'ont essayé de faire les membres du conseil au cours de la dernière année. Avec la collaboration soutenue du directeur général et de tout le personnel du C.S.S., les membres du conseil sont conscients d'avoir franchi une autre étape dans l'organisation d'un C.S.S. de plus en plus présent à la population de la région Sud de Montréal.

Me Bernard Gratton,
Président,
Conseil d'administration,
C.S.S. Richelieu.

à faire par rapport à la situation des autres C.S.S. de la province au 1er avril 1975, compte tenu du volume de population qu'il a à desservir, du territoire qu'il a à couvrir et des ratios personnel/clientèle déjà en vigueur au Ministère des Affaires sociales.

C'est dans cette optique qu'en février dernier le C.S.S. Richelieu faisait parvenir au Ministère des Affaires sociales son budget de développement triennal (1976-79). Sans entrer dans le détail de nos besoins, disons que nous avons fait une demande de 274 postes pour l'année 1976-77. Même si cette demande peut paraître importante, elle n'équivaut dans les faits qu'au rattrapage déjà mentionné auquel nous ajoutons les nouvelles responsabilités qui seront dévolues au C.S.S. au cours de la prochaine année.

Parallèlement à ce budget de développement, le C.S.S. a élaboré un budget quinquennal d'immobilisation qui permettrait à notre établissement d'améliorer son réseau de points de services au bénéfice des employés et de notre clientèle au cours des cinq prochaines années.

Cette question du développement est intimement reliée à la reconnaissance de la vocation et de la place des C.S.S. dans le réseau des Affaires sociales. Nous croyons toujours que le C.S.S. est bien placé pour apporter une contribution significative à l'évaluation des besoins de son milieu. C'est pourquoi, dans la planification de son développement, le Centre de Services Sociaux Richelieu persiste à croire qu'il y va de l'intérêt de la population qu'il a à desservir que le dialogue et la collaboration déjà bien entamés avec le ministère se poursuivent dans le respect des compétences respectives.

Perspectives d'avenir

A la lumière du développement du réseau des Affaires sociales, il me semble évident qu'une des principales tâches auxquelles le C.S.S. Richelieu devra s'attaquer, sera de poursuivre, dans l'esprit de collaboration qui l'a animé jusqu'à maintenant, l'étape de clarification des fonctions entre les différents types d'établissements du réseau. Puisque tous les établissements du réseau poursuivent des objectifs communs qui sont le bien-être de la

Le C.S.S. Richelieu: Un maillon de la chaîne

Dans sa revue «65 à l'heure» de novembre 75, le Ministère des Affaires Sociales (M.A.S.) nous dit que «l'un des objectifs de la réforme des Affaires sociales vise la constitution d'un réseau intégré de distribution de soins et de services socio-sanitaires.»

Le Centre de Services Sociaux fait partie de ce réseau d'établissements par lesquels le Ministère des Affaires Sociales assure à la population certains soins de services.

Situons le donc brièvement par rapport à d'autres organismes du réseau.



Le Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C.)

C'est une équipe multidisciplinaire de professionnels de la santé et des services sociaux constituée pour répondre aux besoins courants d'une communauté.

Certains C.L.S.C. offrent des services d'auxiliaires familiales, d'animation sociale etc... D'autres offrent surtout des services de médecine, de soins dentaires...

Leur vocation varie selon les besoins identifiés comme prioritaires dans une région donnée.

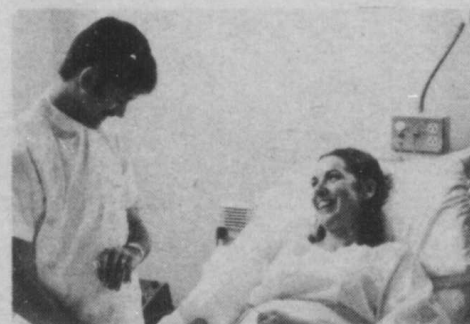
Dans notre région socio-sanitaire, huit C.L.S.C. sont présentement en opération tandis que six autres sont en période d'implantation.



Le Centre Hospitalier (C.H.)

C'est l'hôpital avec les services de prévention, de diagnostic, de traitement et de réadaptation.

Le Centre de Services Sociaux est présent dans plusieurs d'entre eux pour aider les patients à faire face aux implications personnelles et sociales de la maladie.



Le Centre d'Accueil (C.A.)

C'est une institution où l'on accueille des personnes qui, en raison de déficiences physiques, caractérielles ou familiales, ont besoin de soins particuliers.

Le Centre d'Accueil, dépendant de sa clientèle, poursuit des fins d'hébergement, de traitement ou de réadaptation.



Le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux (C.R.S.S.S.)

C'est un organisme de planification, d'information, d'assistance-conseil et de coordination, créé par la loi 48 sur les Services de Santé et les Services Sociaux.

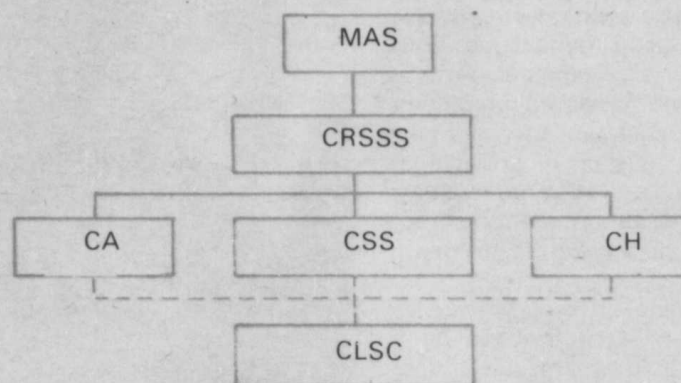


Le Centre de Services Sociaux (C.S.S.)

C'est un établissement de service social dont l'objectif est de réaliser la restauration et la protection sociale des individus et de groupes et de collaborer à la promotion sociale des collectivités de la région sud de Montréal.

Cet objectif est poursuivi à l'intérieur de services qui sont décrits dans les pages de ce journal.

Le Centre de Services Sociaux Richelieu collabore à divers titres avec les autres établissements du réseau, que ce soit les Centres d'Accueil, les Centres Hospitaliers, les Centres Locaux de Services Communautaires et le Conseil Régional.



Bilan financier 1975-76 du C.S.S. Richelieu

Revenus

Gouvernement du Québec	(98.8)	%	\$6,399,114.
Divers	(1.2)		\$ 72,797.
	(100)		\$6,471,911.

Dépenses

Rémunération	(79.3)		\$5,130,682.
Habitation	(.7)		\$ 47,818.
Frais de voyage	(5.9)		\$ 387,640.
Administration	(13.9)		\$ 900,452.
	(99.2)		\$6,466,592.

Excédent des revenus sur les dépenses	(.2)		\$ 5,319.
---------------------------------------	-------	--	-----------

Note: Cet état de Revenus et Dépenses du fonds d'exploitation doit être vérifié ultérieurement par les vérificateurs externes du C.S.S.

Quand le législateur créa, il y a plus de trois ans, les centres de services sociaux dans le cadre de la loi sur les services de santé et les services sociaux, il venait non seulement de modifier le statut des anciennes agences de service social mais également de mettre sur pied des établissements plus importants, mieux équipés, mieux structurés pour répondre à des défis nouveaux, à de nouvelles responsabilités tout en tentant de maintenir dans le milieu une présence continue et dynamique.

L'organisation structurelle du C.S.S. Richelieu est, à toutes fins pratiques, terminée. Il s'agit maintenant pour nous de consolider cette organisation et d'articuler nos services afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins de la population de la région Sud de Montréal.

Notre établissement ne s'est pas donné une structure de services immuable; au contraire cette structure est en constante évolution et l'expérience des trois dernières années nous amène à croire qu'il doit en être ainsi si nous voulons relever les nouvelles responsabilités que lui a déjà confiées le législateur ou qu'il s'apprête à lui confier.

Il est tout aussi important de rappeler, à ce moment-ci, que nous entendons poursuivre l'orientation que nous avons prise depuis notre création et continuer d'assurer de façon dynamique notre présence dans le réseau des Affaires sociales par une collaboration accrue auprès de la population en l'informant de la façon la plus claire possible de notre mandat qui en est un de restauration et de consultation psycho-sociale dans le cadre des services spécialisés.

D'ailleurs la qualité d'une présence dans son milieu est souvent fonction de la qualité d'un établissement. C'est dans cet esprit que nous aimerions vous rappeler les principales réalisations ainsi que les principaux projets mis de l'avant par notre établissement au cours de la dernière année.

NOS SERVICES

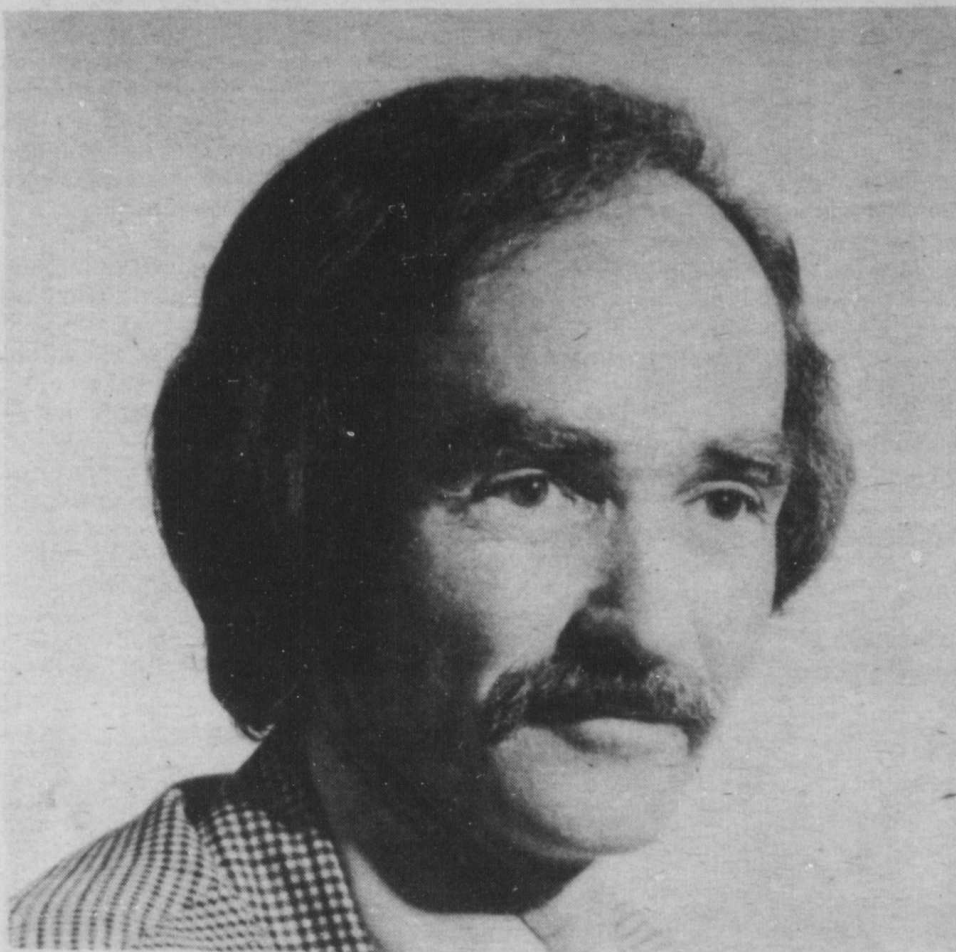
Secteur Jeunesse

Un certain nombre de priorités et d'activités du C.S.S. Richelieu ont été axées sur le programme et les services aux jeunes. Qu'il nous suffise de vous rappeler que la direction des Services Professionnels a mis l'emphase sur la connaissance des jeunes et de leurs besoins afin de bâtir des programmes qui nous permettront de rendre de meilleurs services à cette partie de la population. Dans cette perspective nous avons procédé au transfert au sein de notre établissement du personnel des services de probation, rattachés jusque là directement au Ministère des Affaires sociales.

Un des projets majeurs sur lequel le C.S.S. Richelieu s'est penché particulièrement au cours de la dernière année, concerne la création éventuelle, à l'intérieur de la direction de la gestion des programmes, d'une direction de la protection de la jeunesse. Ce projet d'envergure touche plusieurs services s'adressant aux jeunes.

Enfin, conformément au mandat que lui avait confié le Ministère des Affaires sociales, le C.S.S. Richelieu a développé des services dans les centres d'accueil pour jeunes de la région.

Nous avons raison de croire au développement dynamique du C.S.S. Richelieu



AUTRES SECTEURS

Même si le gros de nos actions ont porté sur les services à offrir aux jeunes, puisque ces derniers constituent, ne l'oublions pas, une partie fort importante de notre clientèle, nous n'avons quand même pas négligé le développement et la livraison des services destinés à d'autres segments de la population de notre territoire, à savoir les personnes âgées, les couples, les familles et les adultes.

Ce journal que nous avons préparé à votre intention, vous fournit des informations plus concrètes sur les services que nous dispensons à la population de la région Sud de Montréal.

ACTIVITES DE GESTION

La planification des activités au C.S.S. Richelieu nous a permis de réaliser, au cours de la dernière année, un certain nombre de projets qui revêtent une importance particulière au niveau de la livraison des services à la population.

Nous voulons souligner la mise sur pied de recherches sur le profil des familles d'accueil, sur les besoins en garderie et sur le profit démographique de la population de la région Sud de Montréal.

Les activités de formation et de perfectionnement ont été fort nombreuses et ont visé essentiellement le développement de meilleurs services à la population.

Enfin une direction des communications a été créée dans le but d'assurer une meilleure information sur nos services et de rendre encore plus dynamique la présence du C.S.S. sur le territoire.

PRIORITES 1976-77

Création d'une direction de la Protection de la jeunesse et réorganisation des services.

Si la future loi de la Protection de la Jeunesse est votée tel que nous le prévoyons, nous allons donner suite aux travaux mentionnés précédemment et créer, à l'intérieur du C.S.S. Richelieu, une direction de la Protection de la Jeunesse et procéder à la réorganisation des services en fonction de ces nouvelles responsabilités.

Ce qui nous préoccupe davantage c'est qu'en plus d'une réorganisation de notre structure de services, les changements à venir auront de grandes implications au plan professionnel et clinique ainsi qu'au plan de la responsabilité parentale.

Personnes âgées

La nouvelle politique annoncée récemment par le Ministère des Affaires sociales touchant les personnes âgées, nous permettra au cours des prochains mois de développer un réseau de familles d'accueil pour les personnes âgées, réduisant par le fait même, du moins nous l'espérons, les longues listes d'attente que nous connaissons maintenant.

Formation et perfectionnement

Comme nous le rappelions plus tôt, notre programme de formation et de perfectionnement à l'intention des employés du C.S.S. doit se poursuivre au cours des prochaines années. Il est logique de penser que ce programme devra se développer en fonction de la vocation propre du C.S.S., soit la spécialisation en terme de restauration et de consultation psycho-sociale et en fonction de nouvelles responsabilités qui nous seront confiées.

Cueillette de données sur nos clientèles et les opérations

Nous devons procéder au cours des prochains mois à des opérations de cueillette d'informations sur les clientèles que nous desservons et sur nos opérations de façon à dégager un portrait fidèle de ces clientèles et de nos interventions. Nous comptons continuer la mécanisation entreprise de façon à obtenir en temps utile les informations nécessaires en diminuant dans la mesure du possible le temps que les professionnels consacrent à des tâches plus ou moins cléricales.

Développement des communications

Si au cours de la dernière année, nous avons axé notre travail d'information principalement auprès des employés du C.S.S.R. par la publication mensuelle d'un journal interne (Le Joint) et par la diffusion régulière d'un communiqué à l'intention des gestionnaires, nous devons au cours de la prochaine année mettre l'emphase sur nos communications avec la population. D'ailleurs la publication d'un numéro spécial du journal à l'intention de la population de la région, parallèlement à la tenue de cette assemblée annuelle, illustre bien nos préoccupations dans ce domaine pour les mois à venir. La nomination d'un directeur des communications devra nous aider à atteindre cet objectif.

CONCLUSION

Nous vivons présentement et pour les prochains mois à venir des changements importants dans le domaine des services sociaux. Nous sommes prêts à faire face à ces changements, conscients que nous avons, au cours des trois dernières années, bâti un établissement dont les assises respectent complètement les objectifs et le mandat que le législateur nous aura confiés dans la loi sur les services de santé et les services sociaux. Bien sûr cela est conditionné par les ressources humaines, matérielles et financières que le Ministère des Affaires sociales consentira à mettre à notre disposition.

Nous avons mis sur pied le C.S.S. Richelieu grâce à l'énergie et à la volonté de tous les employés de notre établissement et lorsque nous sommes témoins, comme c'est souvent le cas, d'innovations et de réalisations professionnelles assez exceptionnelles de la part de nos employés, nous avons raison de croire au développement dynamique du C.S.S. et au souci partagé par tous les employés de rendre à la population de la région Sud de Montréal, des services sociaux de qualité.

Yvon Belley,
Directeur général,
C.S.S. Richelieu.

Histoires sans titre...

Mademoiselle Laurence G., institutrice à la maternelle Ste-Marie, a constaté que Benoît est souvent absent et que quand il vient à l'école il porte des marques. Il devient de plus en plus craintif et renfermé. Benoît est peut-être maltraité chez lui... Elle se doit de signaler son cas.



Annie a cinq ans. Abandonnée, elle demeure en centre d'accueil. «Moi, je veux une maman et un papa pour habiter dans une belle maison, avec des tas de poupées...»

Séparée, madame Henriette P. a des difficultés avec son adolescent de quatorze ans:

«Il ne m'écoute pas, je ne sais jamais où il est et il fréquente une gang de jeunes que je n'aime pas... je ne sais plus quoi faire.»



«Je viens de faire trois ans de prison. Je suis en libération conditionnelle» dit Joseph A. «J'espère que ça va m'aider à en sortir...»

Monsieur Louis P. et sa femme se chicannent de plus en plus souvent:

«Puisqu'on ne peut plus se sentir, on n'a qu'à se séparer... Mais, qu'est-ce qu'on va dire aux enfants?»

«Depuis que les enfants se débrouillent sans moi, j'ai réalisé que mon mari et moi n'avons pas grand-chose à nous dire... un petit bec de temps en temps, la télé, et puis rien...»



Madame Françoise C. dit à sa voisine:

«Mon mari a encore «pris une brosse» en fin de semaine — je suis inquiète pour son travail et j'ai peur qu'il nous arrive quelque chose...»

Monsieur Isidore B. «Avec mon arthrite dans les jambes et mon coeur de 70 ans, j'ai de plus en plus de misère à tenir maison... Va falloir que je trouve une place dans un bon foyer.»



Auguste B. a 45 ans. Sans liens avec sa famille, il n'a pas d'emploi régulier et vit en chambre. Il a frappé à bien des portes, sans succès. C'est dur d'être seul...

**Le Centre des
Services Sociaux Richelieu
est présent!**



Enfants

L'enfant est l'objet d'une attention spéciale au Centre de Services Sociaux Richelieu, en vue de son épanouissement et de sa protection. Différentes formes d'aide lui sont apportées au sein de sa famille naturelle ou, si cela est impossible, au sein d'une famille d'accueil substitut ou d'une famille adoptive ou encore, en milieu institutionnel.

Concrètement, le C.S.S. offre des entrevues de consultation aux parents au sujet du fonctionnement de l'enfant (ex: troubles de comportement). Le C.S.S. effectue l'évaluation du problème vécu par l'enfant et des ressources existantes.

Le C.S.S. assure aussi à des enfants leur accueil par des familles adoptives (adoption régulière) ou régularise des situations de fait (adoption spéciale) et prend temporairement en tutelle des enfants adoptables. Il reçoit donc aussi les offres de service de futurs parents adoptifs.

Le C.S.S. assure si nécessaire l'admission de certains enfants en famille d'accueil, en institution spécialisée ou en colonies de vacances et voit alors à ce que cette expérience soit profitable à l'enfant.

Le C.S.S. s'occupe de la protection d'enfants maltraités ou abandonnés; ce service est assuré en collaboration avec le comité de protection de la jeunesse ou la Cour de Bien-Etre social.

Le C.S.S. est présent dans les Centres d'Accueil pour enfants; il s'occupe alors de l'enfant en collaboration avec le personnel du centre d'accueil et fait les démarches nécessaires au retour de l'enfant dans son milieu socio-familial lorsque la chose est souhaitable.



Familles

Dans le cours de sa vie, une famille peut être confrontée avec des questions ou problèmes pour lesquels elle sent le besoin de recevoir appui et consultation.

Il peut s'agir de problèmes au niveau des relations entre les membres de la famille; l'équilibre de la vie familiale peut aussi être temporairement perturbé par des échecs ou épreuves de certains membres de la famille.

Le C.S.S. offre en ce sens des services de consultation et de thérapie familiale visant à rétablir des relations familiales harmonieuses ou à aider les membres de la famille à développer entre eux des modes d'adaptation plus satisfaisants.

Certains services concrets peuvent être mis à la disposition des familles pour favoriser leur bon fonctionnement tel les auxiliaires familiales. Ces services concrets seront rendus par les Centres Locaux de Services Communautaires; où il n'y en a pas encore, le C.S.S. Richelieu y pourvoit, par suppléance. Des groupes de parents sans conjoint sont aussi formés dans un but de support et de développement personnel.



Couples

Les couples viennent chercher au C.S.S. les services de consultation dont ils ont besoin.

Il peut s'agir de couples désirant évaluer leurs attitudes et besoins respectifs avant de prendre une décision de mariage ou de vie commune.

Il peut s'agir aussi de couples désirant de l'aide pour liquider des situations de conflits ou souhaitant enrichir leur vie matrimoniale.

Le C.S.S. assure des entrevues individuelles, de couples ou de groupes.

Il assure une présence de plus en plus active au niveau de la préparation au mariage.

Certaines personnes dont la vie matrimoniale aboutit à un divorce ou à une séparation viennent chercher support et consultation.



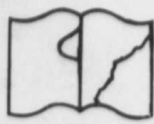
Etudiants et écoles.

Dans le courant de son expérience scolaire, l'étudiant peut rencontrer des difficultés d'apprentissage reliées à des facteurs sociaux et affectifs, des difficultés de relations avec des éducateurs ou d'autres étudiants et des difficultés à fréquenter l'école.

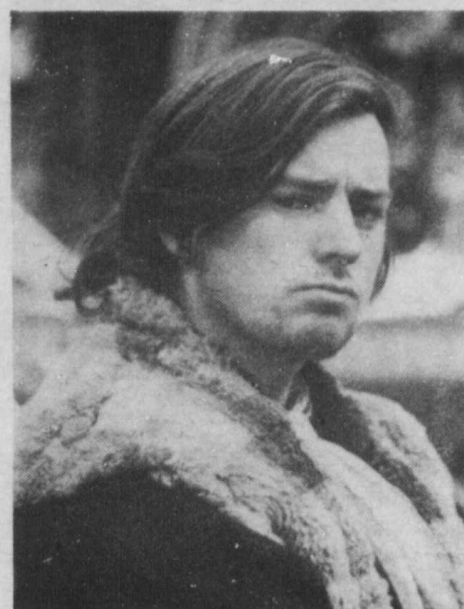
Le travailleur social scolaire offre alors des entrevues de consultation à l'étudiant et/ou ses parents, seul ou en groupe, pour clarifier le problème, identifier les éléments de solution et supporter l'action ainsi entreprise. Ce genre de service est aussi offert aux professeurs, aux directions et au personnel de l'école qui cherchent à mieux aider l'étudiant en difficulté. Au besoin et après évaluation une référence peut être faite à un service interne ou externe au milieu scolaire.

Par ailleurs, le travailleur social scolaire participe aux réflexions et aux activités du personnel de l'école visant à faire de celle-ci un milieu de vie favorable au développement global de l'étudiant. Cette collaboration peut prendre la forme de regroupement, de coordination et de développement de ressources (humaines ou matérielles) d'étude de situations ou phénomènes (recherche) de participations à des groupes de travail (Ex: relations école-parents, vie étudiante).

LE C.S.S. RICHELIEU EST PRESENT...



Original défectueux



Personnes malades.

Des travailleurs sociaux sont présents dans la majorité des hôpitaux de la région. Ils interviennent au sujet des implications personnelles et familiales de la maladie, au moyen d'entrevues, de consultations offertes au malade ou à ses proches.

Le personnel de l'hôpital peut aussi faire appel à nos services concernant la dimension sociale de la maladie.

Les services d'une auxiliaire familiale peuvent aussi être offerts de façon temporaire, pour diminuer l'impact de la maladie sur l'entourage du malade.

Le travailleur social en milieu hospitalier s'occupe aussi de l'orientation et de l'admission de malades en centre d'accueil spécialisé, ou en centre hospitalier de soins prolongés, qu'il s'agisse de convalescence ou autre.

En psychiatrie, nous intervenons dans le plan de traitement du malade et particulièrement quant à sa famille et/ou la société. Au besoin, une référence peut être faite à une ressource communautaire.

Personnes seules.

L'homme ou la femme qui s'adapte difficilement à une nouvelle situation de vie suite à une séparation ou un divorce, l'adulte célibataire qui se questionne sur son fonctionnement en société, la jeune femme aux prises avec une grossesse hors-mariage, l'adulte seul handicapé physique ou déficient mental, tout ces gens peuvent recevoir des services du C.S.S.

Il leur offre des entrevues de consultation dans le but de les aider à voir clair dans leur situation et à atteindre un degré de fonctionnement plus satisfaisant pour eux. Il assure au besoin (Ex: handicapé) l'admission en centre d'accueil spécialisé.

Il favorise l'accès à des services concrets tel l'hébergement ou autre. Il effectue au besoin et après évaluation la référence à une ressource communautaire telle une association pour séparés ou divorcés, par exemple.

Personnes âgées.

Le C.S.S. souhaite aider les personnes âgées à vivre le plus longtemps possible dans le cadre qui leur est propre et maintenir le genre d'activités qui leur plaisent.

Une auxiliaire familiale peut dans certains cas alléger le fardeau de personnes âgées dont l'état de santé est moins bon.

La mobilisation des ressources familiales favorise aussi la sécurité physique et morale des personnes âgées.

Certaines d'entre elles cependant, pour des raisons de mauvaise santé ou d'isolement, sont amenées à envisager des changements de cadre de vie.

C'est au cours d'entrevues avec le professionnel du C.S.S. que la personne effectue des options qui lui conviennent.

Le professionnel évalue ses besoins et l'éclaire sur les ressources du milieu et les centres d'accueil disponibles.

Si nécessaire, il entreprend des démarches concrètes pour obtenir l'entrée en centre d'accueil ou en centre hospitalier.

Jeunes et adultes qui ont des démêlés avec la justice.

Jeunes

Le C.S.S. travaille avec des jeunes qui ont des démêlés avec la justice, qui ont des comportements délinquants, qu'il y ait eu comparution en Cour de Bien-Etre Social ou pas. Comme le dit le proverbe, «Mieux vaut prévenir que guérir»; c'est ainsi que plusieurs parents décident d'eux-mêmes de faire appel au Centre de Services Sociaux Richelieu.

Le C.S.S., après évaluation, s'emploie à la résolution de leurs problèmes, en milieu ouvert, en étroite collaboration avec les milieux familial, scolaire, de loisirs et de travail. Si un placement hors du milieu familial s'impose, le cas échéant, le jeune ira en Centre d'Accueil. La réinsertion sociale, par la suite, sera également assumée par le C.S.S. en étroite collaboration avec le Centre d'Accueil.

Adultes.

Le C.S.S. effectue des évaluations communautaires pour des détenus dans des prisons ou pénitenciers. Ces évaluations sont utiles lors d'absences temporaires des détenus ou encore lorsque ceux-ci demandent une libération conditionnelle.

Certains jeunes sont aussi placés sous probation par les Cours de Bien-Etre social avec mandat pour le C.S.S. de leur assurer l'aide et les services dont ils ont besoin.

Qu'il s'agisse de libération conditionnelle, ou de liberté surveillée ou de probation, le professionnel du C.S.S. tente de bien connaître les besoins et la situation sociale de la personne en cause afin d'être en mesure de lui apporter une aide adéquate.

DANS VOTRE VIE DE TOUS LES JOURS

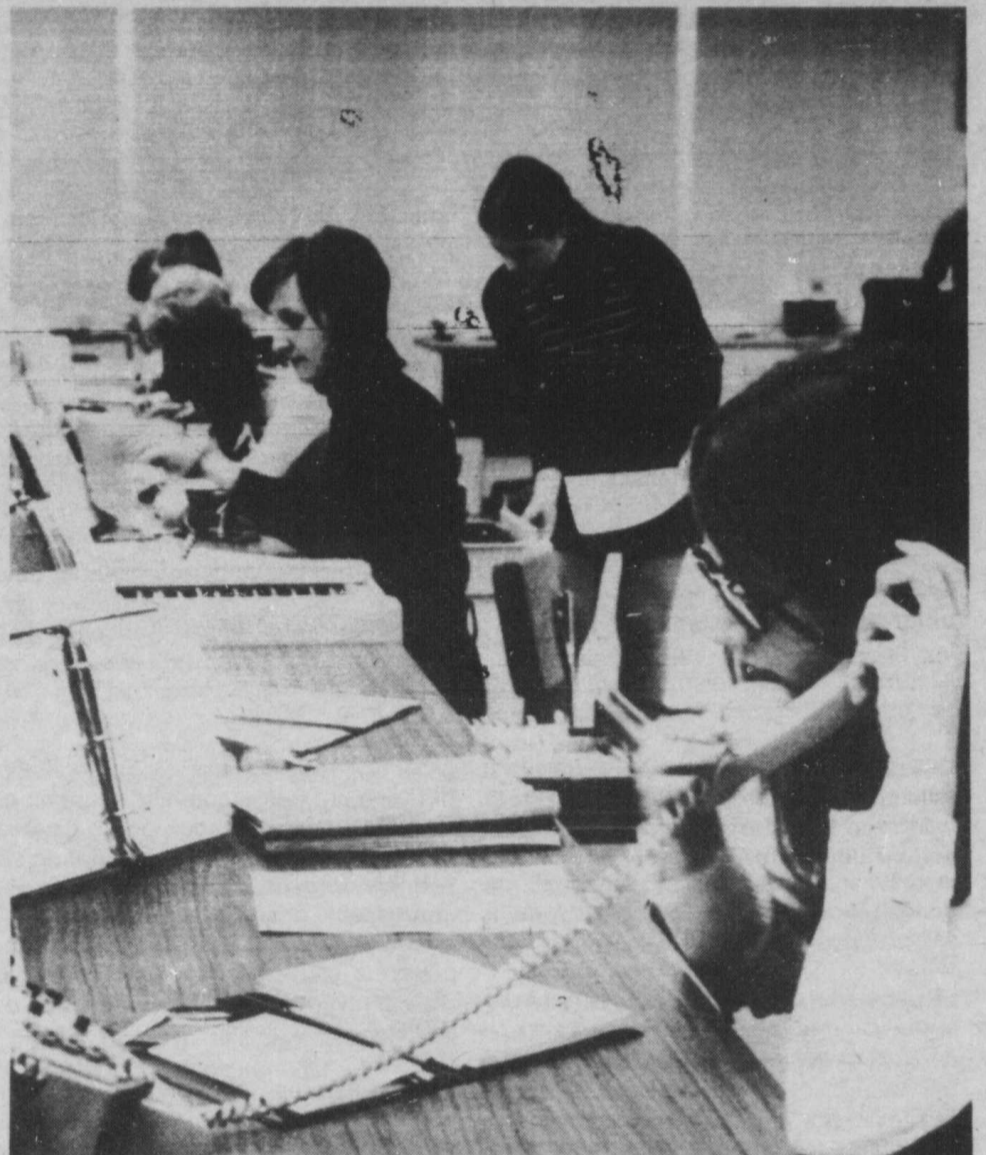
Ils veillent à ce que les services soient de qualité...

Le Centre des Services Sociaux Richelieu veut mettre de l'avant les droits conférés aux individus par la loi sur les services de santé et les services sociaux. Il a non seulement le souci de rendre accessible à toute personne de la région sud de Montréal une gamme complète de services sociaux spécialisés mais encore a-t-il celui de lui offrir ses services avec le plus de qualité possible.

Au C.S.S.R., une direction est responsable de fournir des services à la population (direction gestion des programmes), alors qu'une autre direction, celle des services professionnels, a reçu par la loi le mandat de contrôler la qualité des services rendus. La direction des services professionnels doit donc donner aux bénéficiaires du C.S.S.R. une garantie que les services distribués répondent dans la mesure du possible à leurs besoins et qu'ils leur sont donnés avec compétence.

La division de la qualité des services à la Direction des Services Professionnels

travaille principalement à la réalisation de ces objectifs. A ce titre, elle est responsable de l'élaboration et de la révision des normes et standards de pratique; exemple: évaluation de la charge de travail du personnel clinique permettant des interventions efficaces. Elle s'occupe aussi de l'étude des plaintes touchant les services à la clientèle et les actes professionnels; plaintes concernant des lacunes dans la distribution des services à cause d'un manque de ressources, d'où besoins insatisfaits, ou encore plaintes en regard d'actes dérogatoires aux normes et standards de pratique professionnelle. Elle s'intéresse au dossier des bénéficiaires: définition de son contenu, de la qualité de sa tenue, de son accès, tout en préservant le droit des usagers à la confidentialité. La formation et le perfectionnement du personnel clinique étant étroitement reliés à la qualité des services, elle est responsable de la définition des besoins dans ce domaine et de la préparation des contenus de programmes à offrir aux employés du C.S.S.R. pour développer leur habiletés dans la dispensation des services à la population.



En un an: 10,118 demandes de services

CERTAINES STATISTIQUES

Nous avons reçu entre le 1er avril 1975 et le 31 mars 1976, 10,118 demandes de la population touchant nos services.

Répartition de notre clientèle, au 31 mars 1976, selon les secteurs du C.S.S.

Jeunesse: (protection judiciaire)	24.5%
Familles: (placement volontaire)	46.3%
Personnes âgées:	13.7%
Alcoolisme et toxicomanie:	1.8%
Adultes:	4.6%
Relations maritales:	8.1%
Délinquance:	1.0%

- Nombre d'enfants placés par le C.S.S. en familles d'accueil (avril 1976): 2,152
- Nombre de familles d'accueil utilisées (0-18 ans): 1,489 (mars 1976)
- Nombre d'enfants placés par le C.S.S. en Centres d'accueil (décembre 1975): 1,190
- Nombre d'adultes et de personnes âgées placés par le C.S.S. en familles d'accueil (mars 1976): 318
- Nombre d'adultes et de personnes âgées placés par le C.S.S. en centres d'accueil (mars 1976): 2,096
- Nombre de demandes d'adoption reçues au C.S.S. (avril 1975-mars 1976): 230
- Nombre d'adoptions légales réalisées C.S.S. (avril 1975 - mars 1976): 208.



Quelques statistiques sur ceux qui sont à votre service...

LES RESSOURCES HUMAINES AU C.S.S. RICHELIEU

Nombre d'employés (mars 1976)	580
Vacants	46
En place	534
Personnel clinique	293
Travailleurs sociaux professionnels	116
Techniciens en assistance sociale	137
Psychologues	15
Criminologues	11
Sociologues	3
Assistants sociales	8
Infirmières licenciées	3
Personnel non-clinique	152
Auxiliaires familiales	54
Techniciens aux contributions	9
Personnel de soutien	89
Cadres	89

Precis of President's Report



Introduction

The past three years have allowed C.S.S. Richelieu to lay the foundations of an organization to respond, to some extent, to the present and future needs of the population of the South Montreal Region, within the framework of its mandate.

Since its inception, C.S.S. Richelieu has sought to assure its development with the other organizations in the network of the Minister of Social Affairs in a spirit of collaboration, having as its primary concern the need for the population to situate C.S.S. Richelieu, within this network, as a regional organization which offers specialized services, psycho-social consultation, and development and administration of specialized social resources.

This preoccupation of C.S.S. Richelieu is illustrated by the principal areas upon which the Board of Directors has been worrying during 1975-76.

C.S.S. — C.L.S.C. Relations

Last year, you may recall, the Director General emphasized the importance that C.S.S. Richelieu gives to the creation of C.L.S.C.s in the region we serve. He indicated, as well, the collaboration that we propose to maintain with these organizations and the efforts we plan to make to clarify roles and establish the means of collaboration in the delivery of social services.

C.S.S. Richelieu, after much thought about this question, has produced a document proposing a division of responsibilities between the C.S.S. and C.L.S.C.s which was made official by our Board of Directors, within the framework of the objectives of the Law on Health and Social Services. The Association of Social Services Centres, which is discussing the relations between C.S.S. and C.L.S.C. at a Provincial level, has adopted a position which accepts the documents' contents. Discussions now in process with the Federation of C.L.S.C. allow us to hope the question will soon be settled.

Development Budget

Our future development must be closely tied to the goal of better service to the population of the territory. Indeed, C.S.S. Richelieu has some catching up to do as compared with other C.S.S.'s given the volume of population, the area we cover, and personnel client ratio as of 1 April 1975.

Our three-year development budget for 1976-79 included a request for 274 posts for the year 1976-77, reflecting the catching-up as well as our new responsibilities for next year. We have also drafted a five-year building budget which will improve the network of offices where service is delivered in our region.

In planning C.S.S. Richelieu development, we believe that the best interests of our clientele will be served by on-going dialogue and collaboration with the Ministry of Social Affairs.

Future Perspectives

One of the first tasks for C.S.S. Richelieu should be the clarification of the functions of the different types of establishment in the social services network. A spirit of collaboration and mutuality is necessary to respect the autonomy and areas of competence of each of the establishments. Collaborative planning will insure a harmonious development of the network of social services.

Conclusion

With the aid of the Director General and all the personnel of C.S.S. Richelieu, we feel we have weathered the first phase, that of structuring our organization during the past year. We now enter an even more stimulating stage, that of putting into effect the law on health services and social services, and of building C.S.S. more and more effective in supplying the South Montreal Region with social services.

Me Bernard Gratton,
President,
Board of Directors,
C.S.S. Richelieu.

Abstract of the Report of the Director General



The Law on Health and Social Services of 1973 not only modified the status of the then existing social service agencies but set up a new framework of social service delivery systems.

The restructuring of C.S.S. Richelieu is practically complete. Our task now, is to consolidate this organization and coordinate its services in order to respond most effectively to the needs of the South Montreal Region.

The structure of C.S.S. Richelieu is, we believe, a flexible one; it has been in constant evolution, and our experience of the past three years leads us to believe that it must continue to be so if we are to act on the new responsibilities which are or will be given to us.

It is also our aim to continue the orientation which we have had since our inception which is to provide rehabilitation and psycho-social consultation through specialized services.

As it is the nature of an organization's involvement with its population which is a function of the quality of its work, we should like to inform you of our principal projects during the past year.

OUR SERVICES

Youth Services

Much of our attention and energy has been directed towards our youth problems. The particular emphasis of the Department of Professional Services has been to gain further knowledge about the young people of the region,

and their particular needs, the better to serve this group. Personnel of the Probation Service have been transferred from the Social Welfare Courts to C.S.S. Richelieu, in the same perspective.

An important project of wide scope during the past year has been planning ahead for the eventual creation of a Department of Youth Protection, within the framework of C.S.S. Richelieu.

Finally, following the mandate given us by the Ministry of Social Affairs, C.S.S. Richelieu is developing services in the Reception Centres for youth in the region.

Other Services

While much of our activity has been devoted to youth, since young people are an important percentage of our clientele, we have also worked on development and delivery of services to senior citizens, couples, families, and single adults. Please see details in other sections of this publication.

Administrative Activities

The planning of activities at C.S.S. Richelieu enabled us to carry out several important projects during the past year, projects which will be important in the delivery of services to our clients.

In research, we initiated studies on the profile of foster families, on day-care requirements, and on the general demography of the South Montreal Region.

Training and educational efforts have been numerous during the year, with the goal of developing even better specialized services.

Finally, a Communications Department has been created to help us inform our region's population of our activities, and to increase the involvement of the C.S.S. in the region.

PRIORITIES FOR 1976-77

Creation of a Youth Protection Department and Reorganization of Youth Services

If the draft law for the Protection of Youth is passed in the form predicted, we will follow through by setting up a Youth Protection Department within C.S.S. Richelieu. We are concerned about the considerable changes which this law may imply within a professional and clinical framework, as well as at that of parental responsibility.

Senior Citizens

New Ministry of Social Affairs policies will allow us, in the coming months. To develop a network of foster families for the elderly thus cutting down the long writing lists now exist.

Training and Education

Specialized training and in-service training of our personnel will continue, with account taken in this area, of our new responsibilities as well as our established ones.

Gathering Data on our Clientele and our Activities

We shall proceed over the next few months with the gathering of data on both our clients and our activities, in order to develop a clear picture of these two aspects. As much of this data-gathering as possible will be mechanized. In order to free our professional staff from more or less clerical tasks.

Development of Communications

While we have had during this past year a monthly publication, *Le Joint*, for internal communication, it is felt that next year we should improve our communication with the public. While this special number of *Le Joint* is devoted to telling our story publicly at the time of this annual meeting, the nomination of a Director of Communications will help achieve the goal of improved communication for the future.

CONCLUSION

We can project a series of important and challenging changes in the future months. With the confidence born of our experience over the past three years. During which a solid organization has been built according to the objectives and mandate given us by the Law on Health and Social Services, we feel sure that C.S.S. Richelieu will develop, dynamically, into an organization even better able to deliver quality social services to the population of the South Montreal Region, within the limits of the resources-human, material and financial that the Ministry of Social Affairs puts at our disposal.

M. Yvon Belley
General Director
C.S.S. Richelieu

OUR SERVICES

While statistics are fairly clear across language lines, C.S.S. Richelieu would like to assure that the Anglophone population of the region is aware of the services it provides.

Young People and Adults who are in Conflict with the Law.

Young People

C.S.S. Richelieu works with young people who are, or have been, in conflict with the law, or who are delinquent, in behaviour, whether they have appeared in Social Welfare Court or not. As the proverb says: «An ounce of prevention is worth a pound of cure», thus many parents decide to appeal to the C.S.S. Richelieu when they are concerned about their child's behaviour, even though the police or the Courts have not been involved.

The C.S.S., after evaluation, works to resolve their problems in an open setting, in close collaboration with the family, school, recreation and work situations. If a placement outside the family setting is indicated, the young person goes to a Reception Center. The re-entry into society is equally the responsibility of C.S.S. Richelieu, in close collaboration with the Reception Center.

Adults

The C.S.S. does environmental evaluations for inmates of prisons and penitentiaries. These evaluations are useful when the inmate requests parole.

Certain young people are also placed on probation by the Social Welfare Courts, and the C.S.S. is charged with supplying him with the assistance and services which he may need.

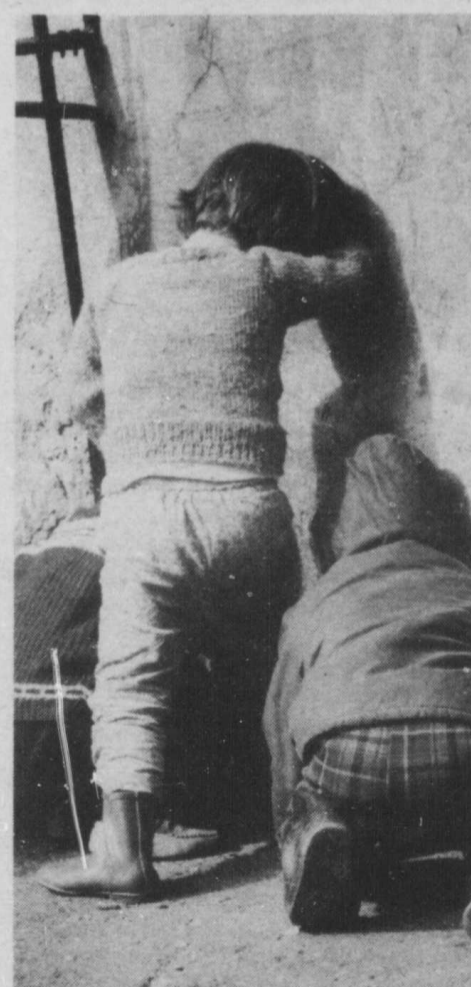
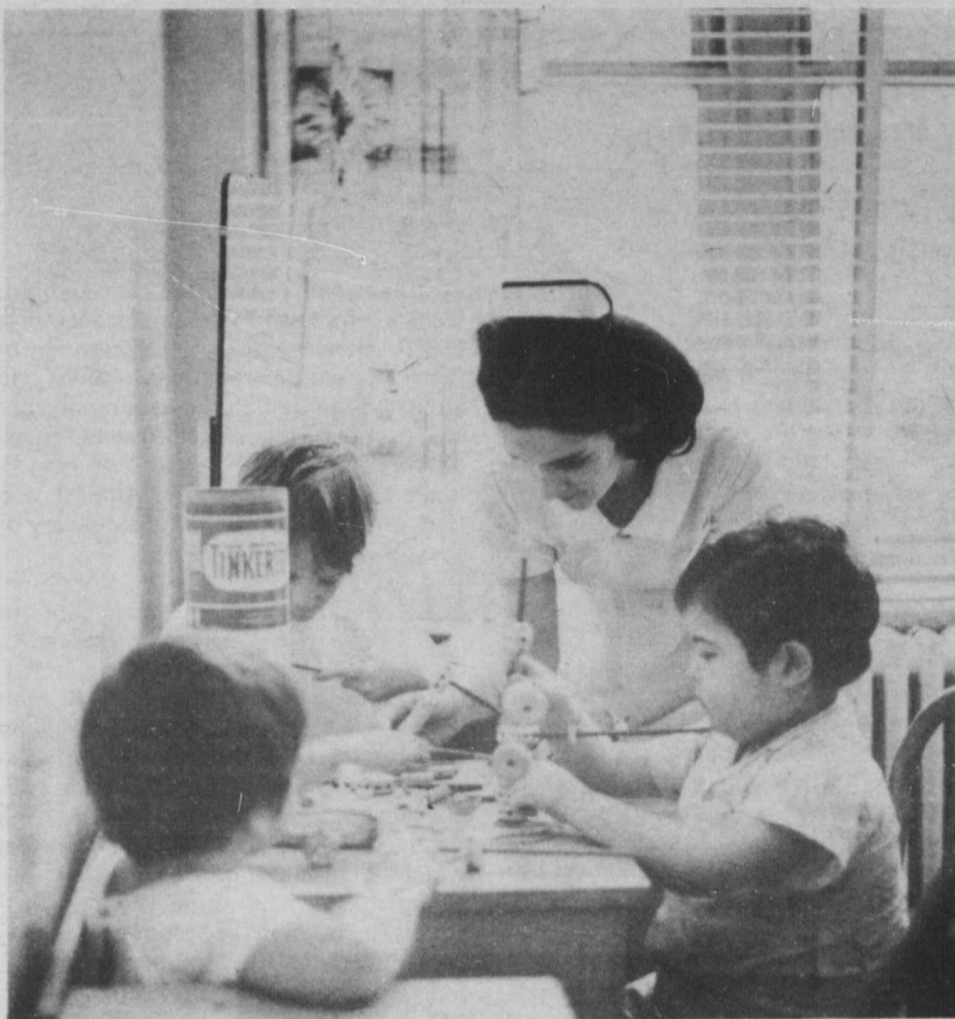
When it is a question of parole or probation, the practitioner, social worker, psychologist, social counsellor or probation officer, etc..., will attempt to be well-informed on the needs and the social situation of the person in question in order to be able to provide him with adequate assistance.

Students and Schools

In the course of his school experience, a student can encounter learning difficulties related to social and emotional factors, difficulties in relations with teachers or with other students, and difficulties in remaining in school.

The school social worker offers consultations with the student and or his parents, alone or in a group setting, to clarify the problem, identify potential solutions, and encourage that action be undertaken. This type of service is also available to teachers, school principals, and school personnel who are trying to help the student in difficulty. If the need should arise, a referral can be made to a service either within or outside the school milieu, after initial evaluation.

Moreover, the school social worker takes part in discussions and activities of the school personnel which seek to make the school a setting favorable to the overall development of the student. This collaboration can take the form of reorganization; of coordination and development of human and material resources for the study of situations or phenomena (i.e., research); and of participation in working groups (e.g., school-parent relations, student life).





Families

During the course of its existence, a family can be faced with questions or problems with which it feels the need of help and consultation. There may be problems at the level of relationships between members of the family; the family equilibrium can also be temporarily upset by set-backs or troubles encountered by individual members of the family.

The C.S.S. offers family consultation and therapy services designed to re-establish harmonious family relations or to help members of the family develop more satisfactory patterns of adaptation among themselves.

Certain specific services can be put at the disposal of families to promote their better functioning, such as homemakers. These services are, or will be, supplied by the C.L.S.C.'s; where these do not exist, C.S.S. Richelieu will supply them by way of a substitute. Groups of single parents are also organized, with the object of support and personal development.

Couples

Couples can come to C.S.S. Richelieu to seek the consultation. They may wish to evaluate their respective attitudes and needs before deciding to get married or to live together. They may want help in solving conflict situations or they may want to enrich their married life.

C.S.S. Richelieu offers individual consultations, or consultation to couples or groups. It is assuming a more and more active role at the level of preparation for marriage. Certain persons who are on the verge of divorce or separations may come to seek support and consultation.

Single persons

The man or woman who has difficulty adapting to a new life situation following a separation or divorce; the unmarried adult who is unsure of his place in society; the young woman struggling with an out-of-wedlock pregnancy; the single adult who is physically handicapped or mentally retarded, all these people can obtain the services of C.S.S. Richelieu. It offers consultations with the goal of helping them to appraise their situation, and to attain a degree of functioning more satisfying for them. If necessary, e.g., for the handicapped, it can arrange admission to a specialized reception center.

It facilitates access to specific services such as lodging etc... After evaluation it will make a referral to a community resource such as an association for separated or divorced people, for example, if this seems to be the best solution.

Elderly Persons

C.S.S. Richelieu hopes to assist elderly people to live in their own homes as long as possible, and to maintain the type of activity most satisfying to them. A homemaker can, in certain cases, ease the burden of elderly persons whose state of health is not very good. The organization of family resources improves the physical safety and the morale of elderly people.

Certain elderly people, however, for reasons of poor health or isolation, need assistance in making changes in the setting in which they live.

During the course of interviews with a C.S.S. practitioner, the person is helped to make choices which seem most suitable for him. The practitioner evaluates his needs and informs him of the community resources and the available reception centers. If necessary, it will take concrete steps to obtain admission to a reception center or a hospital.

The Sick

There are social workers in most of the hospitals of the region. They intervene with regard to the personal and family implications of the illness, by means of interviews or consultations with the person who is ill, or those close to him.

Hospital personnel, moreover, can call on our services as concerns the social dimension of illness.

The services of a homemaker can also be offered, on a temporary basis, to reduce the impact of the illness on those dependent upon the ill person.

The hospital social worker also takes care of the orientation and admission of sick people in a specialized reception center, or in the hospital's extended care center, should there be need for convalescent or other specialized care. In psychiatry, we participate in the plan of treatment for the sick person, particularly with regard to his family and or society. If necessary, a referral can be made to other community resources.

Services for Children

The child is the object of special attention at C.S.S. Richelieu, both from the point of view of his development and of his protection. Different forms of assistance are provided in his natural family or, if that is not possible, in a foster family or an adoptive family, or, if all else fails, in an institutional setting. Concretely, C.S.S. Richelieu offers consultations with parents on the subject of the social functioning of their child (e.g., discipline problems). The C.S.S. evaluates the problem experienced by the child and the resources available to help him.

C.S.S. Richelieu also sees to the reception of children by adopting families (regular adoption), or regularizes existing situations (special adoption), and takes temporary charge of adoptable children. It also receives applications from prospective adoptive parents.

C.S.S. Richelieu, if necessary, places children in foster homes, in specialized institutions, or in summer camps, and tries to insure the suitability of the experience for the child.

C.S.S. Richelieu is responsible for the protection of abused or abandoned children; this service is carried out in collaboration with the Committee for the Protection of Youth and with the Social Welfare Court.

The C.S.S. is connected with the Reception Centers for children; it concerns itself with the child, in collaboration with the personnel of the Reception Center, and takes the required steps to return the child to its family when that choice seems appropriate.

Nous sommes tout près de chez vous...

Vérifiez-le!

C.S.S. Richelieu

SUCCURSALES ET BUREAUX

Beloeil,	255 Choquette,	467-0257
Caughnawaga,	C.P. 876,	632-6880
Châteauguay,	13 rue Principale,	692-6741
Cowansville,	151 Principale,	263-4990
Dorion,	168 Harwood,	455-3315
Granby,	80 rue Court,	372-1746
Huntingdon,	64 rue Châteauguay,	264-5326
Laprairie,	1410 Boul. Ste-Elizabeth,	659-9697
Longueuil,	201 Place Charles-Lemoyne, 5e étage,	651-1700
St-Hubert	5380 Chemin Chambly,	676-0355
St-Hyacinthe	2800 rue Morin,	733-8411
St-Jean,	218 rue Jacques-Cartier Nord,	866-4710
Sorel,	77 rue Georges,	742-5684
Valleyfield,	50 rue du Marché	373-4770

Vous nous trouverez aussi dans:

- Les commissions scolaires
- Certains Centres d'accueil
- Les centres hospitaliers

